

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE DU 13/02/14

Présents :

Collège A :

Présents : Pierre Litzler, Pierre Michel, Daniel Payot, Germain Roesz (procuration à D. Payot), Françoise Vincent- Feria.

Collège B :

Présents : Janig Bégoc, Christophe Damour, Sylvain Diaz, Katrin Gattinger (procuration à J. Bégoc), Carola Hertel, Mathieu Schneider,

Collège du personnel IATOSS :

Présentes : Ishrat Ahmad, Maud Froeliger, Valérie Lobstein (procuration à I. Ahmad).

Collège des usagers étudiants :

Présents : Wilfried Saint-Marc.

Collège des personnalités extérieures :

Présents : Didier Coirint (procuration à P.Litzler), Chrystele Guillembert, Bernard Goy (procuration à P.Michel), Julie Picard (procuration à C. Damour), Glenn Handley.

Membres invités :

Présents :

Nathalie Grout, Amandine Geiger- Gulberti, Geneviève Jolly, Michel Demange, Sophie Marest.

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal du 07/11/13
- Projet Idex
- Projet Apollonia
- Accords internationaux
- Tarifs UPE
- Divers

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de faculté du 7 novembre 2013.

Le directeur de la faculté des Arts accueille les deux nouveaux membres du conseil de faculté, Françoise Vincent-Feria et Sylvain Diaz, il les remercie pour leur participation et en profite pour rappeler que les élections concernant le collège des étudiants auront bientôt lieu.

Il soumet ensuite au vote des conseillers l'approbation du procès-verbal du Conseil de la faculté des Arts du 7 novembre 2013. **Celui-ci est adopté à la majorité. On compte une seule abstention.**

2. Projets Idex

L'Université de Strasbourg a obtenu l'Initiative d'Excellence, qui est divisée en plusieurs volets. Cette année la Faculté des Arts propose deux projets pour le volet formation.

Christophe Damour prend alors la parole concernant le département des arts du spectacle. Il souligne le déséquilibre dans les formations proposées actuellement, comme par exemple l'absence de master professionnel. Ce projet aura donc pour vocation d'introduire au sein du master déjà existant un parcours professionnalisant très demandé par les étudiants et les professionnels eux-mêmes. Philippe Avril, producteur alsacien, pilotera ce master en partenariat avec le nouveau professeur qui sera recruté pour la prochaine rentrée.

Le financement pour une année est demandé. Il est sollicité pour l'ouverture d'un master 2. Ensuite, les différents partenaires réfléchiront à la création du M1. La maquette est inspirée de la maquette existante du master 2 recherche (2 fois 5 unités d'enseignement). Le mémoire demandé, quant à lui ne devra pas être aussi développé que celui exigé en recherche, il portera sur des thématiques précises. Un stage de 5 mois sera obligatoire au cours du deuxième semestre. Si le master pro est habilité, il faudra repenser la maquette du master recherche pour la mutualisation de certaines U.E. La demande de financement s'élève à 90.000 euros, ce qui correspond à la prise en charges des heures de cours et des déplacements. Pour le moment, il est prévu pour 20 étudiants. Le recrutement sera assez large, un jury choisira.

Glenn Handley signale aux conseillers qu'il trouve cette proposition très pertinente. Si les étudiants suivent bien ils sortiront avec de bonnes connaissances, largement recherchées par les professionnels.

Pierre Litzler informe le conseil qu'il a placé ce projet en 1^{ère} position. Après l'avis du conseil de faculté, les dossiers seront soumis au Collégium qui devra les classer et les présenter au CFVU.

Le master Arts de l'écran- parcours production internationale d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles est **soumis au vote des conseillers qui l'adoptent à l'unanimité.**

Pierre Litzler prend à son tour la parole afin d'exposer le projet « Work idéé ». Il rappelle que la filière Design a été instaurée en 2005/06. À l'époque les moyens étaient peu importants alors que les projets étaient très ambitieux. Actuellement il est difficile de demander aux étudiants de réaliser des travaux volumineux. Ce projet leur permettra donc d'avoir un équipement, un atelier où ils pourront travailler. Le budget est demandé pour un an et demi. Il permettra surtout d'équiper les locaux au Palais Universitaire (ancienne salle occupée par les Presses Universitaires de Strasbourg) et d'embaucher une personne à temps partiel afin d'assister les étudiants sur les machines dangereuses. Les étudiants disposeront également de 200 m² dans la tour de chimie pour l'atelier résidentiel.

10.000 euros de matériel ont déjà été achetés l'an dernier. **Le conseil de faculté adopte ce projet à l'unanimité.**

Arrivée de Janig Bégoc et de Dimitri Konstantinidis à 12h.

3. Projet Apollonia

Pierre Litzler présente Dimitri Konstantinidis, le directeur d'Apollonia, à l'ensemble des conseillers. L'objectif est de pouvoir aller plus loin dans le partenariat qui existe déjà entre cette association et la faculté des arts en mutualisant entre autre certains crédits. Les documents relatifs à ce projet ont été envoyés aux conseillers par voie électronique avant la réunion. La faculté des arts, en contrepartie d'un versement équivalent des instances européennes, doit s'engager à verser 3500 euros par an pour une durée de 4 ans. Le projet est interdisciplinaire, il ne repose pas seulement sur un échange financier et technique mais il a surtout pour but de prolonger les collaborations qui existent déjà. **Il est adopté à l'unanimité par les conseillers.**

Départ de Pierre Michel à 12h30.

4. Accords internationaux

Avant d'aborder plus en détail ce sujet, Pierre Litzler demande au conseil s'il est possible d'ajouter à l'ordre du jour l'accord de Montréal. **Vote à l'unanimité pour « oui ».**

Christophe Damour, correspondant relations internationales pour le département des arts du spectacle présente les différents accords qui doivent être adoptés par le conseil de faculté. Pour la Colombie la faculté des arts pourra envoyer 3 étudiants par an. Ces étudiants doivent être en L3, M1 ou M2. L'enseignement se fera en espagnol, il faut donc posséder au moins le niveau B1 dans cette langue. **L'accord avec la Colombie est adopté à l'unanimité.**

Si l'accord avec l'Université colombienne est valable pour l'ensemble des départements de la faculté des arts, l'accord avec l'Université de Montréal n'est valable que pour les étudiants issus du parcours Cinéma. Le travail a été mené par Benjamin Thomas, maître de conférences en cinéma. Il vise uniquement les étudiants de master mais s'étend également à l'échange d'enseignants. L'Unistra a déjà un accord-cadre avec Montréal, il s'agit ici d'un accord disciplinaire. **Les conseillers adoptent de manière unanime ce projet.**

5. Tarifs UPE

Nathalie Grout prend alors la parole. Elle informe les conseillers de la nécessité de faire voter des tarifs pour les frais d'envoi des publications mais également pour la location de salles à l'Université Populaire Européenne. L'UPE a payé à la faculté des arts 3900 € en 2013/14 et paiera 4875 € pour 2014/15.

Le conseil se prononce à l'unanimité pour ces tarifs qui permettra désormais le déblocage de ces sommes.

6. Divers

Un gel de 20% a été opéré sur la dotation financière accordée, ce qui correspond à – 25.000€ pour la faculté des arts par rapport à l'an dernier. Il est donc nécessaire plus que jamais de bien maîtriser les heures complémentaires.

Départ de Françoise Vincent-Feria à 12h50.

160 courriers ont été envoyés aux entreprises concernant la taxe d'apprentissage.

- Changement du périmètre de scolarité :

La scolarité centrale va être démantelée à partir de la prochaine rentrée. Les composantes devront donc prendre en charge les tâches que cette dernière effectuait (gestion des bourses, de stages, inscriptions administratives...). La direction de la faculté des arts a apporté une réponse positive à condition que des postes et des locaux supplémentaires soient accordés. Pour le moment, deux postes de catégorie C ont été attribués. Il manque encore un poste de catégorie B pour le bureau du palais universitaire. Il sera peut-être possible de faire évoluer un membre du personnel administratif déjà en poste.

Au vu de la complexité des tâches, le travail du personnel administratif a complètement changé. Concernant les locaux, un bureau supplémentaire a été attribué au palais universitaire, il s'agit de l'ancien bureau des P.U.S. Un secrétariat d'accueil y sera donc mis en place dès la rentrée de septembre. Pour les bureaux du portique, comme les inscriptions administratives et les dossiers ARIA seront gérés sur ce site, la salle 17, ancienne salle informatique deviendra une salle « administrative », à partir du mois d'août réservée aux inscriptions et ensuite elle sera dédiée aux réunions ainsi qu'à l'archivage de tous les dossiers. Une salle informatique plus grande et se trouvant dans le bâtiment de l'escalier devrait être donnée à la faculté des arts.

Geneviève Jolly aborde la question de l'évaluation. Elle s'interroge sur la gestion de la reprise de la session de rattrapage. Cette dernière ne sera mise en place qu'à partir de la rentrée 2014/15. Il faudra alors proposer un calendrier précis et définir exactement les modalités de contrôle des connaissances pour les deux sessions.

La séance est levée à 13h20.

Le directeur de la faculté des Arts

Pierre Litzler

